**Commune d’ESSOUVERT**

**Compte rendu sommaire**

**Réunion du Conseil Municipal en date du 10 Juillet 2020 à 17 h 30**

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN FEDY, Gérard CONNAN, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : BERTIN Dominique a donné pouvoir à GEOFFROY Pierre, Sylvaine CADORET, Anne DURIEUX, Cécile GUYER, MARTINEAUD Alain a donné pouvoir à AUGER Henri, Fabienne MENARD, Émilie RACAULT, Luc ZEMMOUCHE qui a donné pouvoir à J L LEAUD.

Secrétaire de séance élu : Véronique BLAIN FEDY

Le compte rendu de la dernière séance est adopté

**Élaboration du PLU**

**Bilan de la concertation**

Le Conseil Municipal procède à l’examen du dossier de PLU et les observations émises sur les registres de concertation sont examinées point par point :

Point 10 : Mr LEAUD Jean Luc sort de la salle intéressé par l’affaire.

Le conseil à l’unanimité délibère et décide du classement d’une partie de la parcelle AC 371 d’une surface de 1 500 m² en zone constructible.

Point 11 : Mr LEAUD Jean Luc sort de la salle.

Le conseil à l'unanimité délibère et décide du classement en zone agricole du bout de la parcelle AC 370 (4 200 M²).

Mr LEAUD Jean Luc entre.

* Point 9 : Le conseil délibère et décide par vote (pour 13 ; abstention 1) du classement en zone agricole de la parcelle AD 15.
* Point 12 : Le conseil délibère et décide par vote (pour 13 ; abstention 1) du classement en zone agricole de la parcelle A 192.
* le reste de la commune (tous les autres points) : le conseil à l'unanimité accepte le projet de PLU.

**Arrêt du projet de PLU**

Mr LEAUD sort de la salle intéressé par l’affaire

Le conseil municipal valide le classement d’une partie de la parcelle AC 371 d’une surface de 1 500 m² en zone constructible ainsi que le classement du bout de la parcelle AC 370 (4 200 M²) en zone agricole.

Mr LEAUD entre

Le conseil procède au vote (votants : 14, pour : 13 ; abstention 1), le conseil accepte le projet de PLU.

**Délégations**

Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal deux points sont à préciser :

Droit de préemption : pas de limitation,

Action en justice  il est précisé : pour l’ensemble des juridictions (administrative, civile, pénale), pour tous les degrés de l’instance (première instance, appel, cassation)

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h00.

Le Maire

Henri AUGER

**Réunion du Conseil Municipal le 10 juillet 2020 à 18 h 00**

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN FEDY, Gérard CONNAN, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Fabienne MENARD, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : BERTIN Dominique a donné pouvoir à GEOFFROY Pierre, Sylvaine CADORET, Anne DURIEUX, Cécile GUYER, MARTINEAUD Alain a donné pouvoir à AUGER Henri, Émilie RACAULT, Luc ZEMMOUCHE qui a donné pouvoir à J L LEAUD.

Secrétaire de séance élu : Véronique BLAIN FEDY

**Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l’élection des sénateurs, vote sans débat préalable et au scrutin secret.**

Le Conseil Municipal procède au vote.

Sont élus :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Délégué 1 | AUGER | Henri |
| Délégué 2 | BERNAZEAU | Dominique |
| Délégué 3 | LEAUD | Jean-Luc |
| Délégué 4 | VALAYER | Christiane |
| Délégué 5 | GEOFFROY | Pierre |
| Délégué  Suppléant 1 | CADORET | Sylvaine |
| Délégué  Suppléant 2 | MARTINEAUD | Alain |
| Délégué  Suppléant 3 | MENARD | Fabienne |

La séance est levée à 18 h 45.

Le Maire

Henri AUGER